

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 septembre 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-84**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 septembre 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 6 septembre 2024.

Point de l'ordre du jour :

4.2. Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 6 septembre 2024,

Exposé de la décision :

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le contrat d'objectifs, de moyens et de performance négocié avec le MESR pour la période 2024-2026.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 23
Membres présents : 14	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 9	Votes exprimés : 23
Total des membres présents et représentés : 23	Majorité requise : 12
	Pour : 23
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis de la commission des moyens ; contrat d'objectifs, de moyens et de performance ; annexe financière.

Fait à Tours, **03 OCT. 2024**

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

A. Giacometti

Commission des moyens du 6 septembre 2024

Conseil d'administration du 16 septembre 2024

Avis N°2024_26

Références :

AD1 - Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) - Pièces 03 et 04

Exposé de la décision :

Le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université de Tours pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Le montant programmé pour le COMP est de 4 284 000 € pour la période 2024-2026.

Proposition d'avis de la commission :

Approbation du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Avis de la commission :

Approbation à l'unanimité



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





Université de Tours

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
xxxxxxx, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'université de Tours représentée par
Arnaud Giacometti, président de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université de Tours pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 4 284 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

L'université de Tours est une université pluridisciplinaire avec secteur santé, composée aujourd'hui de 12 composantes dont 8 UFR, 2 IUT (Tours et Blois) et deux écoles internes (Poytech'Tours et IAE Tours Val de Loire). La création de nouvelles composantes étant rare, il est important de souligner que l'université de Tours est passée en septembre 2022 de 10 à 12 composantes, suite à la création d'une faculté d'odontologie (qui s'ajoute dans le secteur santé aux facultés de médecine et de pharmacie) et à la transformation de l'IAE, précédemment département de l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales, en une école interne à l'établissement afin de renforcer sa visibilité tant au niveau régional que national. Par ailleurs, elle participe depuis 2022 à la mise en place d'un premier cycle d'études médicales à l'université d'Orléans et à la transformation du CHR d'Orléans en CHU.

Dans son dernier rapport d'évaluation (vague C), le HCERES souligne que l'université de Tours a récemment obtenu **plusieurs succès importants en répondant aux appels à projets France 2030** (projet ExcellencES « Loire Val-Health », projet de Pôle Universitaire d'Innovation « Loire Valley Innov' », projet ASDESR « Ambition CVL ») et **européens** (labellisation de l'alliance européenne NEOLAiA et de la stratégie HRS4R de l'établissement). Ces succès sont le résultat de choix politiques forts :

1 – Dans les domaines de **la recherche** et de **la valorisation**, la communauté universitaire de Tours et Blois était marquée fin 2020 par plusieurs échecs à des appels à projets du PIA3 et par la fragilisation de son écosystème en termes de valorisation (suite à l'arrêt de la SATT « Grand Centre », et aux difficultés de financement de la structure expérimentale de valorisation C-Valo). Dans ce contexte, **la priorité première de l'établissement** a été de répondre à quelques appels à projets ciblés pour **faire reconnaître ses forces en recherche** tant au niveau national qu'international :

- Lauréat de l'appel à **projet ExcellencES** en 2023, le projet Loire Val-Health vise ainsi à transformer l'université de Tours en créant un pôle régional interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en santé humaine et animale débouchant sur des innovations thérapeutiques. Ce projet permet à l'université de Tours d'affirmer avec ses partenaires (Université d'Orléans, CNRS, INRAE, INSERM, CHU de Tours et CHU d'Orléans) **une signature au niveau national et international, dans ses trois domaines d'excellences que sont l'infectiologie, les biomédicaments et la santé mentale**, tout en s'appuyant sur une perspective interdisciplinaire incluant les Sciences Humaines et Sociales et sur le dialogue recherche / société. Dans ce contexte, et à travers l'objectif 6 du COMP, l'université de Tours souhaite affirmer dans ces trois domaines sa signature en termes de formation (par la labellisation de nouveaux masters Erasmus Mundus et Joint Doctoral Networks), mais aussi de recherche (par le renforcement des plateformes scientifiques et techniques en biologie et santé) et de structuration (par le renforcement et la simplification des relations avec l'INSERM, sachant qu'une sixième unité de recherche de l'université de Tours, l'unité ISCHEMIA, vient d'être labellisée par l'INSERM).
- Lauréate en 2023 de l'appel à projet **Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)**, l'université de Tours porte depuis début 2024 le PUI « **Loire Valley Innov' »**, **un projet qui se démarque par sa dimension régionale**. Ainsi, il est une réponse coordonnée à l'échelle du territoire régional de l'ensemble des acteurs et forces vives de l'innovation qu'ils soient fondateurs (universités de Tours et d'Orléans, INSA CVL, C-VaLo, CHU de Tours et d'Orléans, BRGM, CNRS, INRAE) ou partenaires (INSERM, CEA, Région Centre-Val de Loire, Métropoles de Tours et Orléans, MAME, Technopole d'Orléans, Pôles de compétitivité, Clusters, Chambres consulaires, etc.) autour d'une même ambition : faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire. Pour y parvenir, les actions du PUI « Loire Valley Innov' » s'articulent autour de 3 axes stratégiques : le transfert de technologie ; l'entrepreneuriat ; le renforcement des liens avec les acteurs du monde socio-économique. Dans ce contexte, et à travers l'objectif 2 du COMP, l'université souhaite stimuler la détection de projets innovants et leur valorisation.
- Avec ses partenaires régionaux, l'université de Tours s'est également engagée dans **une véritable politique de diffusion des acquis des sciences et de construction de projets collaboratifs avec la société**. Une labellisation d'un pôle régional SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) a ainsi été soumise début 2024. Ce projet (appelé **TEEPEE**, pour inciTEr informEr imPliquEr inspirEr) a été construit en partenariat avec notamment l'université

d'Orléans, l'INSA CVL, l'INRAE et Centre Sciences. Cette volonté politique est affirmée dans ce COMP par la création d'une boutique des sciences (BdS).

2 – Dans les domaines de **la formation initiale et tout au long de la vie**, il est important de rappeler que l'université de Tours est au cœur d'une région qui se caractérise par un faible pourcentage de lycéens rejoignant l'enseignement supérieur après l'obtention du baccalauréat (74.1% en région Centre Val de Loire, contre 77.1% dans la France entière d'après le rapport Strater 2022). Elle est également la seule université de la région Centre Val de Loire à accueillir plus de 30 000 étudiants et étudiantes, dont 4 000 dans des formations paramédicales.

- Cette situation singulière oblige à offrir, au moins au niveau licence, **un panel complet de formations** afin de maintenir les étudiants et étudiantes en région, de leur permettre de suivre des études dans l'enseignement supérieur public et de s'insérer professionnellement en s'appuyant sur un ancrage territorial fort. Cet ancrage territorial (avec un site principal à Tours et un deuxième site à Blois) s'illustre également par la volonté de développer des partenariats forts en région. L'université signera prochainement une convention de coordination territoriale avec l'université d'Orléans et l'INSA Centre Val de Loire. Cette convention impliquera aussi les organismes nationaux de recherche (CNRS, INRAE, INSERM), le BRGM, les deux CHU de la région (CHU de Tours et d'Orléans) ainsi que les collectivités territoriales (région, départements, métropoles et villes où l'enseignement supérieur et la recherche est présent).
- Pour offrir ce panel complet de formations et permettre la création de nouvelles formations, l'université de Tours a construit sa nouvelle offre 2024-2029 **en se donnant comme priorité de bâtir une offre qui soit soutenable**. Après discussion avec les composantes, l'université de Tours a ainsi fixé pour chaque composante des quotas d'heures globaux à ne pas dépasser, que ce soit au niveau licence générale ou master. En parallèle, pour éclairer les choix des différentes composantes, l'université leur a fourni un certain nombre d'indicateurs (effectifs et taux de réussite des étudiants, taux d'insertion professionnelle, etc.). Les objectifs 1 et 5 proposent d'aller plus loin en s'appuyant sur le Système d'Information Décisionnel (SID), actuellement en développement
- Pour maintenir **son attractivité** et **renforcer la professionnalisation** de ses étudiants et étudiantes, l'université de Tours se doit de mettre en place des pratiques innovantes. En partenariat avec le CHU de Tours, elle doit ainsi se doter d'un centre de simulation commun, appelé MEDISIM, dont la gouvernance et le modèle économique devront être définis pendant la période de ce COMP. L'objectif est de renforcer la politique d'investissement dans ce domaine, que ce soit en médecine ou en pharmacie (en particulier, pour la formation des Préparateurs et Préparatrices en Pharmacie Hospitalière). Elle proposera enfin à partir de la rentrée 2024 **de nouvelles formations pour répondre aux métiers d'avenir et en tension** (avec par exemple, l'ouverture d'un master d'informatique, parcours « Intelligent systems and applications » sur Tours, et l'ouverture à l'apprentissage sur Blois du parcours « Data sciences for societal challenges », l'ouverture sur Tours d'une double licence « Droit et sciences politiques » et d'un master Sciences de la durabilité, parcours « Économie Circulaire », la poursuite de la mise en place du CMI « Technologie du quantique » et du CPES « Transitions Écologique et Sociale » sur Tours, l'ouverture de nouvelles licences professionnelles, en particulier dans les domaines du « Droit du numérique » sur Blois et de la « Protection des majeurs » sur Tours, etc.).
- Pour développer ses ressources propres et mieux répondre aux besoins du territoire **en termes de formation continue**, l'université de Tours souhaite s'appuyer sur sa longue expérience en termes de développement et de structuration de l'apprentissage en région CVL (avec la mise en place il y a 20 ans d'un CFA des universités Centre Val de Loire, CFA qui a accueilli à la rentrée 2023 plus de 2600 apprenants inscrits dans l'une des 140 formations proposées à l'alternance). Fort de cette expérience, et dans le cadre du projet ASDESR « Ambition – Centre Val de Loire » porté par l'université d'Orléans, avec l'université de Tours et l'INSA CVL comme partenaires, l'objectif est maintenant de renforcer les liens entre apprentissage et formation continue (en mutualisant certaines missions et rapprochant certains services) tout en développant une offre de formations courtes d'excellence et des micro-certifications (en particulier, dans le cadre du projet Digital FCU porté par France Université Numérique).

3 – **L'université de Tours a toujours placé la qualité de vie étudiante et de campus au cœur de sa politique**. Elle dispose ainsi d'un Service de Santé Universitaire reconnu doté d'une équipe de professionnels médico-sociaux (infirmiers, médecins, psychologues, assistantes sociales, bureau dédié à l'accompagnement du handicap, diététiciens, dentiste, orthophoniste, sophrologue, praticienne shiatsu) qui accueille, écoute et informe tous les étudiants de l'université, qu'ils soient en situation de handicap ou non. Plus récemment, pour le bien être des étudiants, l'université de Tours s'est dotée de deux cellules d'écoute qui leur sont spécifiquement destinées, une cellule contre les violences sexistes

et sexuelles et une cellule contre les discriminations, les violences et le harcèlement. Aujourd'hui, dans la dynamique soutenue par la CVEC et conformément aux attentes du MESR, l'université de Tours vient de se doter d'un **Schéma Directeur de la Vie Étudiante et de Campus** (adopté en CA en février 2024). Il a notamment pour priorité de développer des formations de prévention auprès des étudiants (en santé mentale et contre les VSS) et de développer les dynamiques associatives ainsi que les lieux de vie offrant des usages polyvalents, comme cela apparaît dans l'objectif 4 du COMP de l'université de Tours et dans la continuité du dialogue de performance 2023.

4 – L'université de Tours se veut également **une université ouverte à l'international**. Avec près de 10 % d'étudiants internationaux, l'université de Tours a intégré en décembre 2021 le consortium **NEOLAIA** qui réunit des universités d'Espagne, d'Allemagne, de la République Tchèque, de Suède, d'Italie, de Lituanie, de Roumanie et de Chypre. Ce consortium a été **labellisé en 2023 Université Européenne**. Trois thématiques sont au cœur du projet NEOLAIA : la diversité et l'inclusion ; la mobilité pour renforcer la citoyenneté européenne ; la transformation numérique. Il comporte également **un focus disciplinaire concernant les défis de la santé globale (Global Health)**. Le projet se déroulera de 2024 à 2028. L'université de Tours sera impliquée dans toutes ses activités, qui couvrent toutes les facettes de l'université : l'enseignement et la recherche bien sûr, mais également l'établissement d'une gouvernance commune pour l'alliance, la construction d'une politique de diversité et d'inclusion partagée, l'essor de la mobilité des étudiants et des personnels, le développement du plurilinguisme, de l'entrepreneuriat, de la science ouverte et de la transformation numérique. Dans le cadre de cette université Européenne, mais aussi du volet Europe du projet ASDES « Ambition – Centre Val de Loire », l'université de Tours souhaite développer sa participation aux programmes européens pour la recherche et l'innovation, en particulier en augmentant son nombre d'ERC. L'année 2023 a notamment été marquée à l'université de Tours par l'obtention d'une **nouvelle ERC « Advanced grant »** (pour mener des études sur les manuscrits en Europe du XVIème au XVIIIème) et le portage au nom du CNRS et par le directeur de la MSH CVL du **projet européen ECHOES** visant à construire un cloud collaboratif européen sur le patrimoine. **Autour de ses forces dans le domaine du patrimoine et des humanités numériques**, l'université de Tours déposera en 2024 un projet dans le cadre de l'AMI « **programme de recherche en SHS** » dans la thématique « préservation du patrimoine ».

5 – Enfin, l'équipe présidentielle a fait de **la transition écologique et sociale un axe fort de sa politique**. Ce choix s'affirme dans la politique immobilière de l'université, dans les projets en faveur de la vie étudiante et de campus ainsi que dans les formations que l'université souhaite offrir aux étudiants et personnels. Dans ce cadre, l'université s'est engagée dans la construction en 2023-2024 d'un **Schéma Directeur des Énergies** (sur lequel pourra s'appuyer le prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029), mais aussi d'un Plan Universitaire de Mobilité (PLUM), et plus généralement d'un Agenda Stratégique de TRansformations Écologique et Sociale (ASTRES). Cet agenda constituera le **schéma directeur DD&RSE** de l'université (développement durable, responsabilité sociale et environnementale). Cet agenda a été adopté au Conseil d'Administration de l'université de Tours du 15 avril 2024. L'université prévoit dans le cadre de l'objectif 3 de ce COMP, de mettre en place un plan de formations des étudiants et personnels, de décarboner les déplacements domicile-travail des étudiants et personnels, et de finaliser la stratégie en matière d'économie d'énergie et de réduction de l'empreinte carbone de l'université. De manière transversale, l'objectif 3 du COMP intègre la mise en place des outils de pilotage de ASTRES, du schéma directeur DD&RSE, et la réalisation en interne du prochain BGES (les BGES des 35 unités de recherche de l'université devant être terminés avant l'été 2024).

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Renforcer le pilotage de l'offre de formation, pour améliorer la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle

L'université de Tours (UT) profitera de ce COMP 2024-2026 pour :

- Rendre plus attractives les filières préparant à des métiers d'avenir ou en tension, notamment à travers la promotion de l'apprentissage ;
- Poursuivre le développement de l'offre en formation continue ;
- Renforcer l'accompagnement des étudiants en développant les pratiques innovantes ;
- Piloter au mieux son offre de formation, au travers de la cellule qualité de l'établissement et de l'outil SAGHE pour le contrôle des heures de formation.

Le premier axe (accroissement de l'attractivité ciblée) doit permettre de poursuivre et renforcer le travail sur le continuum bac-3/bac+3. L'objectif est de déployer un modèle voisin de celui des cordées de la réussite pour des formations où les capacités d'accueil ne sont pas atteintes mais où l'insertion professionnelle est forte et où la problématique de la mixité se pose (autocensure liée aux habitus sociaux et/ou de genre). Il s'agit notamment des BUT et des licences du domaine STS (hors SV) mais aussi de certaines filières de master en apprentissage à Tours et à Blois. Pour être efficace le dispositif doit être piloté par un coordinateur des relations avec les établissements du secondaire et/ou les entreprises qui sera chargé de la formation des enseignants du secondaire sur la thématique de la mixité, de l'organisation des échanges (visites croisées), du recrutement d'étudiants ambassadeurs, de la programmation et de la communication sur les actions qui seront conduites. Cette charge correspond à la mission d'un IGE pour un ETPT sur 3 ans.

Cette évolution sera facilitée par les programmes structurants :

- Loire Val-Health qui comporte un volet d'animation et de promotion des collectifs d'enseignement et de recherche et prévoit (i) la mise en place de double cursus dès la deuxième année des études de santé (pour permettre aux étudiants de découvrir précocement la recherche sans attendre la fin de leurs études pour intégrer un Master) (ii) la création de masters et de programmes doctoraux (Joint doctoral networks) labellisés au plan européen et (iii) la mise en place d'une graduate school conçue à l'échelle régionale qui intégrera ses actions et facilitera les interdisciplinarités ;
- L'université européenne NEOLAIA dont le volet « diversité et inclusion » vise à faire de ces valeurs un des éléments de sa marque établissement et dans le cadre de laquelle l'université de Tours coordonne le Work Package enseignement qui vise à accroître l'internationalisation des formations et à former les étudiants aux enjeux de demain grâce à la création de (i) Programmes intensifs hybrides (ii) diplômes multiples/conjoints (Master Intelligence artificielle appliquée à la Santé, Master Diversité et Inclusion), (iii) écoles d'été ;
- PUI « Loire Valley Innov' » avec des actions ciblant les femmes pour les inciter à se lancer dans l'entrepreneuriat (en partenariat avec Pépite Centre Val de Loire).

Ces actions se feront aussi en lien avec MARMIT (AMI CMA déposé mi-janvier 2024, en cours de deuxième dépôt) qui ambitionne de sensibiliser les jeunes, et en particulier les filles sur l'importance des mathématiques, de l'informatique et plus généralement des sciences dans le monde socio-économique au travers de visites d'entreprise, de formations en sciences numériques, etc.

Le deuxième axe permettra de développer en général l'offre de formation continue (au travers par exemple du consortium DIGITAL FCU et du centre MEDISIM (cf. ci-dessous) ou encore des micro-certifications qui seront développées dans le cadre de NEOLAIA) et de promouvoir en particulier des formations courtes d'excellence à destination des entreprises (projet ASDESR Ambition – Centre-Val de Loire). Le volet formation continue (piloté par Tours) de ce projet à l'échelle de la Région a pour ambition de développer des formations courtes d'excellence à destination du monde socio-économique en :

- Accompagnant les entreprises dans leur montée en compétences ;
- Valorisant l'expertise du personnel et les équipements des établissements de la région Centre-Val de Loire ;
- Valorisant l'originalité de la recherche du territoire ;
- Favorisant l'ancrage de l'activité économique sur le territoire.

L'objectif est une hausse programmée du nombre de formations courtes d'excellence délivrées à destination des entreprises avec pour conséquence une hausse du nombre d'apprenants de 10% par an et un triplement du volume financier de recettes à horizon 2026.

Le troisième axe (pratiques innovantes) s'inscrit dans la perspective d'une meilleure professionnalisation et d'une acculturation renforcée aux conditions d'exercices dans les secteurs en mutation, notamment en Santé et dans le domaine des Sciences du numérique. La remise à niveau des salles informatiques financées par l'université et la création d'une salle de simulation à destination des étudiants en pharmacie (filière officine) permettront des mises en situation et la formation de près 150 étudiants par an, en lien avec la réforme du cursus DES Pharmacien d'officine et les nouvelles pédagogies : approche par compétence, enseignement et évaluation par simulation (préparation aux EPOS analogue des ECOS pour la Pharmacie). La structuration du MEDISIM (plateforme régionale de simulation universitaire en santé) est un des objectifs de ce COMP ; pour poursuivre son développement, MEDISIM a besoin :

- D'assurer la coordination des activités de formation et de recherche en santé par la simulation de plusieurs établissements (instituts de formation paramédicaux et en maïeutique regroupés au sein de l'IFPS, les services de soins du CHRU de Tours, l'UFR de médecine de l'Université de Tours, le centre d'enseignement de soins d'urgence) ;
- De définir, gérer et dispenser de la formation initiale et continue par la simulation ;
- D'élaborer la stratégie de financement des outils de simulation portés par le MEDISIM et de finaliser un modèle économique.

L'emploi dédié viendra en appui de cette structuration et à terme sera financé sur les recettes supplémentaires dégagées par la croissance du nombre de formations et de personnels formés.

Le plan d'investissement prévu, avec à terme les partenaires que sont le CHRU de Tours et l'ARS, permettra de proposer aux professionnels de santé des modules de formations tout au long de la vie performants via des appareils à la pointe des technologies (cf axe 2) ; il permettra de financer l'achat de plusieurs modules de réalité augmentée (gynécologie, coloscopie,..), plusieurs simulateurs haute technicité (réanimation néonatale ou adulte ...) ou de simulateurs procéduraux comme un simulateur d'hystérectomie ; cela facilitera entre autres la réponse à la demande portée au niveau régional par le Collégium CVL de doubler le nombre de formations à destination des professionnels paramédicaux, et en particulier les cadres de santé, pour obtenir l'attestation universitaire de simulation. Les équipements du centre donnent aussi aux étudiants, de médecine et d'odontologie, la possibilité de se former, en particulier aux ECOS (examen clinique objectif et structuré). Par ailleurs, l'université est partenaire du consortium ARCLimED qui vise à la formation des personnels aux nouveaux dispositifs médicaux (au travers de son M1 spécialité Imagerie médicale).

Ce troisième axe sera, en outre, nourri par les actions de NEOLAIA, et notamment par la promotion d'une pédagogie inclusive, plurilingue, interculturelle et ouvrant à l'initiation à la recherche. Un "Pedagogical Hub" accompagnera les enseignants des 9 universités NEOLAIA, en leur proposant des formations et une plateforme d'échange et de mise en contact pour développer des collaborations d'enseignement au sein de l'Alliance. Sur ce dernier volet, le programme "NeoTeach" permettra la création de supports pédagogiques numériques et plurilingues (podcasts, vidéos, et autres formats diffusables sur des pages web et réseaux sociaux) co-construits par les étudiants et enseignants des partenaires NEOLAIA.

Le quatrième axe concerne le pilotage de l'offre de formation : L'université de Tours a conscience des difficultés auxquelles elle doit faire face pour renforcer le pilotage de son offre de formation (OF). Elle doit en premier lieu répondre aux attentes des lycéens de la région Centre-Val de Loire (qui présentent un des taux d'accès à l'enseignement supérieur les plus faibles de France) en maintenant une offre large et pluridisciplinaire. Elle doit veiller également à l'adéquation entre les besoins du territoire et ce qu'elle est en mesure de proposer en fonction des domaines de spécialité qui sont les siens.

C'est dans cet esprit que la préparation de la nouvelle OF a été engagée au début de l'année 2022 (l'UT est un établissement de la vague C). Elle a commencé par la phase auto-évaluation des formations et s'est poursuivie en 2023 par la construction des projets. Les équipes pédagogiques et administratives ont été mobilisées autour d'un cahier des charges (lettre de cadrage) fixant les lignes directrices établies en cohérence avec la politique et les priorités définies par l'équipe présidentielle (TES, développement de l'offre d'apprentissage). Ces lignes directrices ont été transmises aux équipes après une phase de dialogue qui a permis la co-construction du cadrage sur la base d'un état des lieux partagé.

Une évaluation stricte des charges d'enseignement observées par formation sur la période allant de 2018-2019 (mise en place de l'offre de formation actuelle) à 2021-2022 (dernières données disponibles au moment de la construction des projets) a été réalisé par les services centraux (DOPTÉ-CAPE) et la vice-présidente et vice-présidents concernés

(moyen et formation) afin de mettre à disposition des équipes des informations consolidées. Ces informations ont été présentées et mises en regard des ressources de l'établissement, notamment de son potentiel en matière de charges d'enseignement. Sur cette base, **des dotations (sous forme d'un volume d'heures d'enseignement) ont été octroyées à chacune des composantes (principe de subsidiarité)** pour la construction de la future OF, permettant ainsi de garantir que son déploiement ne conduira pas à une charge alourdie et restera (à effectifs étudiants constants) dans l'enveloppe fixée d'un montant pour certains diplômes en baisse certaine.

En ce qui concerne **la rationalisation pilotée de cette offre de formation**, et en complément des actions développées dans l'objectif 5, elle s'appuiera :

- D'une part, sur le renforcement de la cellule qualité des formations (½ ETP supplémentaire) en charge à la fois des enquêtes sur le devenir professionnel des étudiants et des doctorants (diplômés ou non) et de l'évaluation des formations. Le travail d'enquête, déjà mené par l'université, bénéficiera des données fournies par l'outil Quadrant récemment mis à disposition des établissements. Le renforcement de la cellule sera articulé avec le déploiement du SID (Système d'Information Décisionnel) sur le volet formation, ce qui permettra de mettre à disposition des équipes pédagogiques des bilans via le SID en vue d'une plus grande réactivité et d'un meilleur ajustement des contenus de formation et soutenant le fonctionnement des conseils de perfectionnement. Ces bilans faciliteront également un meilleur suivi du devenir des doctorants. Ce seront des outils précieux pour l'ajustement éventuel des formations en cours de contrat et en tout état de cause pour une meilleure adéquation de la prochaine offre de formation avec les besoins identifiés, notamment en matière d'insertion professionnelle.
- D'autre part, l'outil SAGHE, mis en production à la rentrée 2023, sera un outil de pilotage des moyens, via le suivi des quotas d'heures enseignées, en permettant : la paramétrisation systématique du nombre d'étudiants par groupe, une meilleure régulation du nombre de TD (après la finalisation des inscriptions pédagogiques en novembre) ; il renforcera notre capacité à agir grâce à une meilleure réactivité et une plus grande agilité. Par exemple, il permet une meilleure adaptation des services des enseignants et enseignants-chercheurs, grâce aux fiches prévisionnelles de service en fin de premier semestre, en rationalisant le nombre de vacataires nécessaires et en contrôlant le ratio H/E des formations ; il sera utile pour adapter les enveloppes dans le cadre du dialogue de gestion interne avec les composantes permettant d'anticiper – et non de subir - les évolutions nécessaires.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

La psychologie et le droit – qui sont des disciplines nouvelles pour la plupart des néo-bacheliers – attirent un très grand nombre de lycéens. Ces formations ne sont pas en mesure de proposer un encadrement pédagogique suffisant à tous les candidats pour leur permettre de réussir. Une baisse progressive (mais significative) des capacités d'accueil Parcoursup pour la L1 Droit et la L1 Psychologie ont été engagées depuis 2 ans.

Liste des Formations

Pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et la demande (ou les besoins identifiés dans le cadre du SRESRI), **l'UT a transformé 15 formations à l'occasion de son accréditation** (3 Licences, 2 Licences Pro, 10 Masters avec des suppressions, des regroupements ou des créations de parcours-types), notamment les Masters Droit de la Santé, Droit de l'environnement et de l'urbanisme, Humanités numériques et Informatique. **Elle a créé ou créera 8 formations: en lien avec la TEDS** (Licence TES - ouverture 2022 ; Master Science de la durabilité (parcours Économie circulaire) ; Master Sciences et Génie des matériaux) ; en lien **avec les métiers d'avenirs/en tension** (LP Activités juridiques-Assistant juridique, parcours Droit du numérique à Blois ; CMI Technologies Quantiques - ouverture 2023) ; en lien avec l'attractivité de l'OF (double Licence Droit-Sciences Politiques ; Master Droit Privé ; Master Entrepreneuriat et management de projets). **Elle a supprimé 19 LP à la suite de l'ouverture de la 3e année de BUT et 4 masters** qui ne répondaient plus aux attentes des étudiants. Enfin, l'ensemble des étudiants de licence générale bénéficiera d'un enseignement de socle commun sur les enjeux de la TES (voir l'objectif 3). Le déploiement de l'apprentissage se poursuit avec, par exemple, l'ouverture d'un M2 en apprentissage en sociologie à la rentrée 2024.

L'ouverture en septembre 2024 d'une nouvelle formation de niveau **Master en Economie circulaire** s'inscrit dans le domaine sciences, technologies, santé avec la mention Science de la durabilité. Elle formera des étudiants en capacité de rapprocher considérations environnementales et économiques afin d'inscrire les activités de production dans une

nouvelle chaîne de valeur et participer à terme aux choix stratégiques des entreprises en envisageant une démarche écologique industrielle et territoriale.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

Les nouvelles filières pourront accueillir en régime permanent environ 640 étudiants (400 en licences et 240 en masters).

Articulation avec l'AMI CMA

L'établissement a déposé une lettre d'intention en réponse à l'AAP « Santé numérique » de l'AMI CMA. **Le projet a été déposé au premier trimestre 2024.** Cette candidature s'inscrit dans l'axe 3 (pratiques innovantes) de cet objectif 1.

L'établissement est aussi partenaire de l'AMI CMA ARCLimED, porté par l'université de Bourgogne Franche-Comté qui répond aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir en lien avec la création des dispositifs médicaux de demain.

L'université de Tours sera copilote de **l'AMI-CMA MARMIT**, dont la lettre d'intention a été déposée mi-janvier 2024 **et sera redéposée en Avril 2024.**

Enfin, une demande de financement à **l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir** est en cours de formalisation (budget de fonctionnement de 443 K€ pour 970 heures équivalent TD sur les 2 années de formation) pour le Master en Economie circulaire.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG Mathématiques
- LG Informatique
- LP Métiers de la gestion et comptabilité : contrôle de gestion
- LP Métiers de l'information : Veille et gestion documentaire
- LP Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration.

Objectif 2 : développer une recherche interdisciplinaire et en réseau, ancrée sur son territoire

L'université de Tours ambitionne de développer une recherche interdisciplinaire et en réseau, pleinement ancrée sur son territoire. Pour cela, elle mène de manière constante depuis de nombreuses années (cf. dossier d'auto-évaluation HCERES) une politique scientifique volontariste privilégiant : les actions et structures fédératives, mutualisées et/ou transversales, les équipements (notamment les plateformes scientifiques et techniques), la pluridisciplinarité, l'international et les sciences avec et pour la société.

Elle entend s'appuyer sur le COMP pour renforcer cette politique, d'une part en **consolidant sa stratégie générale de recherche et d'innovation** via les actions de la présente fiche et, d'autre part, **en renforçant l'attractivité de la recherche et en adaptant les organisations au service de la recherche** de manière ciblée sur sa signature, via les actions de l'objectif 6.

Le présent COMP vise à consolider la stratégie de recherche et d'innovation de l'UT via :

1. Le **Pôle universitaire d'innovation Loire Valley Innov' (PUI LVI)** qui est une réponse coordonnée à l'échelle du territoire régional de l'ensemble des acteurs forces vives de l'innovation, qu'ils soient fondateurs (Université de Tours, Université d'Orléans, INSA-CVL ; INRAE, CNRS, BRGM ; C-Valo et les 2 CHU de la région) ou partenaires (autres ONR, collectivités territoriales, chambres consulaires, pôles de compétitivité, clusters, incubateurs privés etc.). Son objectif est d'augmenter le flux de transfert de technologie, de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes et de renforcer ses liens avec le monde socio-économique. La réduction du budget alloué au PUI LVI a nécessité de réduire le budget initialement alloué au **Design Thinking**, dont l'objet est de stimuler l'idéation et la détection à 3 niveaux : l'idéation, la réflexion autour des applications concrètes de résultats de la recherche et de produits innovants. La mise en œuvre de cette action nécessite le recours à des prestataires pour organiser des ateliers sur les 3 niveaux et stimuler le dépôt de candidatures aux concours iPhD et iLab. Un cabinet de conseil RH sera par ailleurs sollicité en vue de mieux structurer la Valorisation de la Recherche en région CVL.

2. Le **pôle Sciences avec et pour la société** de l'université par l'appui à la **création d'une Boutique des Sciences (BdS)**, dont la visée est de contribuer à l'évolution des relations entre recherche et société en développant des projets de recherche collaboratifs chercheurs / citoyens. Plus concrètement, le COMP aura pour objet la création et la structuration d'un guichet et d'un lieu totem dédiés à l'appui aux démarches de transfert et de recherches participatives pour : (i) faciliter le dialogue entre les chercheurs et la société civile, tous envisagés à la fois comme producteurs et utilisateurs des recherches ; (ii) inciter à l'élaboration de projets communs entre chercheurs, organisations de la société civile et étudiants / doctorants et accompagner ces projets. Cette BdS sera rattachée au pôle SAPS de l'université de Tours et intégrera, entre autres, le volet santé de l'action BdS du projet « Loire Val-Health ». Elle s'articulera avec la convention de coordination territoriale pour son déploiement au niveau régional et avec la MSH CVL, impliquée dans le développement régional de la structure pour les SHS. Cette complémentarité permettra de proposer des thématiques relatives à des demandes sociales et scientifiques (y compris avec les ONR) sur des enjeux sociétaux forts autour, notamment, des transitions écologiques et sociales et des dynamiques sociales et territoriales des sociétés contemporaines. Cette action contribuera également au renforcement du projet TEEPEE (Label SAPS Vague 3, auquel l'Université d'Orléans et INRAE CVL sont d'ores et déjà associés) et intégrera les volets à destination du grand public du projet MARMIT porté par le rectorat (AMI CMA).

3. **Renforcement de la Cellule Mutualisée Europe Recherche (CMER)** : L'université de Tours accompagne les chercheurs au dépôt de projets européens par le biais de sa cellule mutualisée Europe (4 EOTP pour l'ensemble des 4 partenaires). Celle-ci a été récemment renforcée d'une part par le projet ASDESR Ambition CVL (projet global de 4000 K€ sur 8 ans, dont 1963 K€ pour l'université de Tours et 423 K€ sur le volet projets européens) et d'autre part par le fléchage d'une partie du préciput ANR vers un appel à demandes de financement incluant l'appui au dépôt de projets, notamment européens (enveloppe globale annuelle : 220 K€). La région CVL est en cours d'organisation d'un dispositif complémentaire au service de ce même objectif.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Vers une Université Bas Carbone

Afin de mobiliser l'enseignement supérieur et la recherche en faveur de la transition écologique et le développement soutenable (TEDS), l'Université de Tours (UT) s'engage dans une stratégie globale et durable de réduction de son empreinte carbone qui s'incarne dans le vote de son schéma directeur DD&RSE par le CA de l'université le 15 avril 2024. Pour cela, trois actions sont transcrites ici : dans le domaine de **la formation des personnels et étudiants**, 1.a) Former les personnels référents (administratifs, enseignement & recherche) aux enjeux de la transformation écologique et sociale et/ou à la construction de stratégie de réduction des émissions en équivalent carbone ; 1.b) Former des personnels pour généraliser la prise en compte du coût environnemental des marchés de l'université. 1.c) Former les étudiants de premier cycle aux enjeux de la Transition Écologique et du Développement Soutenable (TEDS) ; 2/ **Réduire le premier poste d'émission carbone liés aux déplacements** via un PPlan Universitaire de Mobilité (PLUM) ; 3/ **Diminuer les consommations énergétiques** notamment par la mise en œuvre d'un Schéma Directeur des Energies (SDE). Le contexte est à la fois celui de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité rappelé par le MESR dans son Plan Climat Biodiversité de novembre 2022, plan qui se décline à l'université dans le Schéma Directeur DD&RSE adopté en avril 2024, et appelé ASTRES (pour Agenda Stratégique de Transformation Écologique et Sociale).

La mise en œuvre est assurée, d'une part, dans la refonte de l'organisation et du pilotage liée à la mise en œuvre de ASTRES. D'autre part, elle est assurée par une direction (DOPTÉ : direction pour l'organisation, le pilotage et la transition écologique), une vice-présidence à la transition écologique mais aussi au portage politique des vice-présidents et vice-présidentes Immobilier, Formation et Recherche.

Action 1.a : la trajectoire de décarbonation de l'Université s'aligne sur les objectifs de réduction de 5% de GES par an jusqu'en 2030. Les actions du COMP portent en particulier sur le champ spécifique de la recherche ; ces crédits prolongent dans ce domaine les crédits obtenus dans le dialogue de performance 2023. Comme l'établissement a réalisé un premier bilan carbone à l'échelle de l'établissement en 2021 (données 2019), la démarche s'est complétée par la réalisation des BGES de toutes les UR grâce à un financement obtenu via le dialogue de performance 2023. Ainsi, l'UT a pu accompagner les référents TEDS des 35 UR pour achever les 35 BGES en juin 2024. Ce travail a permis de constituer une communauté de référents, d'harmoniser les données nécessaires au BGES selon la méthode Labos 1point5, d'obtenir une vision propre aux UR et générale à la recherche à l'UT. En parallèle, les apports du dialogue de performance ont contribué à la réflexion sur la recherche éthique et à la cartographie de la recherche à l'UT selon les ODD.

L'ensemble des 35 BGES constitue un premier pas indispensable. Il faut maintenant définir des stratégies de réduction des émissions carbone de la recherche. Pour y arriver, l'UT prévoit dans ce COMP de former en interne des référents TEDS dans les UR à la mesure de l'empreinte carbone et à la définition de stratégies de réduction carbone.

De manière plus général, le SD DD&RSE (ASTRES) de l'UT se dote stratégiquement d'un axe transversal de réduction de son empreinte carbone comme outil de transition multi-sectoriel des activités de l'établissement. Dans ce cadre, l'UT prévoit de former les agents de la DOPTÉ à la collecte des données pour l'ensemble de l'établissement, au suivi, à l'agrégation et à leur évolution. Cet objectif recoupe l'actualisation en interne du BGES de l'établissement, mais plus largement le suivi de la trajectoire de décarbonation.

L'université a sensibilisé en 2023 tous les personnels BIATSS des directions, services centraux, et composantes (plus de 800 personnes) par la mise en place d'ateliers Climat. Elle a ensuite préparé la formation des référents TES dans les UR à l'outil Scénario 1.5 de simulation de stratégie de réduction d'empreinte, et actuellement elle entame la formation des enseignants-chercheurs avec le dispositif « Ma terre en 180 minutes ».

Pour suivre le démarrage de ASTRES (SD DD&RSE), notamment la mise en place opérationnelle du suivi des indicateurs, en cohérence avec l'évaluation interne des BGES et le contrôle des écarts par rapport à la trajectoire nationale de décarbonation, l'UT a besoin un poste IGE pour 2 ans et 4 mois.

Action 1.b : il a paru aussi important de sensibiliser tous les agents du service de la commande publique pour que les marchés soient exemplaires sur la TES, y compris pour l'achat de matériels de recherche ; des exemples récents montrent que cette prise en compte significative de critères écologiques dans les marchés ne rime pas nécessairement avec une dégradation des conditions de recherche. Un travail important de conviction est mené par le service auprès des chercheurs.

Action 1.c : parallèlement à la formation des personnels de l'UT, l'université a lancé la sensibilisation des étudiants et étudiantes aux enjeux de la transition écologique et sociale. Dans le cadre de sa nouvelle offre de formation, l'UT proposera dès septembre 2024 un enseignement de tronc commun en licence générale dédié aux enjeux de la transition écologique et sociale. Acté dans la lettre de cadrage de la nouvelle offre de formation, cet élément pédagogique positionné en deuxième année est associé à 2 ECTS et correspond à 18h d'enseignement dont 10h en présentiel. Le cours est coconstruit, depuis septembre 2022, par un groupe de travail composé d'une trentaine de collègues de l'université. L'année 23-24 est consacrée à la construction des contenus du cours et à sa mise en place logistique. Le cours est constitué de 5 modules : Changement climatique ; Biodiversité ; Ressources naturelles ; Énergie(s) ; Nouveaux modèles socio-économiques. Chacun des thèmes sera abordé en liant les aspects biophysiques et socio-économiques. Le cours se déroule sur un semestre (impair ou pair selon les formations pour équilibrer les effectifs) avec 5 séances de 2 heures en présentiel tous les 15 jours pour pouvoir positionner deux groupes sur un même créneau, en alternance. Chaque groupe sera constitué d'une centaine d'étudiants. Cette mise en place s'effectue à moyens enseignants constants (car le cours prend la place d'enseignements existants) en s'appuyant sur les enseignants et enseignants-chercheurs, les conseillers pédagogiques, les documentalistes et les scolarités.

Action 2 : Pour réduire le premier poste d'émissions carbone liées aux déplacements, l'UT finalise actuellement son plan de mobilités universitaires (PLUM). Les actions en faveur du report modal sur le vélo est un axe fort, tant sur les aménagements, les équipements ou les accompagnements (atelier, conférence, concours...). Le déploiement d'une politique de stationnement vélo est fortement attendu par la communauté universitaire, personnels et étudiants. Par ailleurs, l'éloignement des différents campus implique, pour que la modalité « vélo » s'installe, que les différents campus (7 sites concernés) soient équipés de dispositifs (arceaux) qui n'abîment pas les roues des vélos des personnels et étudiants et les sécurisent au mieux contre le vol. À l'occasion de ces interventions des options de nouvelles implantations d'arceaux sont validées qui permettront une augmentation du parc de stationnement de vélos de +236 places soit +15%. Des opérations de couverture voire de sécurisation sont également opportunément mises en place par les services techniques de l'UT quand c'est possible.

Ce dispositif sera complété par la construction de box couverts et sécurisés construits sur dalle béton pour une nouvelle offre de stationnement de vélos et trottinettes.

Action 3 : le déploiement d'un schéma directeur des énergies (SDE) et l'optimisation de l'usage des surfaces de l'université. Lancé en 2023 grâce au financement du dialogue de performance, l'étude du cabinet pour établir le schéma des énergies de l'université se poursuit par la construction de différentes scénarisations de consommation énergétique. La construction de ces scénarios devrait être achevée avant l'été 2024 et sera la pierre angulaire pour bâtir le SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Pluriannuelle 2025-2029) qui sera adopté en décembre 2024. Outre la rénovation des bâtiments les plus énergivores, il sera absolument nécessaire d'optimiser l'utilisation des surfaces en les réduisant.

Objectif 4 : “campus habités” : des lieux de vie pour favoriser la santé et les dynamiques associatives

Le volet Vie étudiante et de campus du COMP est conçu en fonction du Schéma Directeur Vie Etudiante et de Campus (2023-2027) et déploie trois items spécifiques. La stratégie est de replacer au centre des préoccupations la vie étudiante et de campus dans l'établissement et de réaffirmer que la qualité des études des étudiants repose sur une vie étudiante et de campus épanouie, ancrée concrètement dans des campus accueillants et écologiques, basée sur la convivialité, des dynamiques collectives et des pratiques de bien-être et de prévention en santé.

- Action 1 : Création et aménagement de tiers-lieux de vie étudiante écoresponsables : “campus habités”

Des lieux nouveaux ou réaménagés accueilleront mieux les étudiants, y compris ceux en mobilité internationale et les doctorants. Les aménagements seront co-conçus avec les usagers (suite du Dialogue de performance 2023) et les lieux ouverts sur la cité, et concerneront des lieux de vie, des BU, des cafeterias. Après la création de la Cafétéria du campus blésois, 4 campus sont prioritaires : Grandmont, Tanneurs, Fromont et Portalis. *Cette action répond aux manques identifiés dans l'enquête sur les campus de 2022.*

- Action 2 : Renforcement des actions de prévention et de formation sur la santé mentale et les VSS

Les besoins d'accompagnement par les pairs auprès des étudiants, notamment associatifs ou relais continuent d'augmenter dans le domaine de la santé mentale (PSSM), de même que les demandes de formation et sensibilisation sur les VSS. Une offre plurielle de formations et sensibilisation est nécessaire (interventions, jeu sérieux, théâtre-forum, spectacle vivant) sur les sites de Tours et Blois. La démarche s'inscrit dans la dynamique des actions de prévention mises en place par la mission égalité et le SSU, avec la participation active des étudiants relais-santé, depuis la crise sanitaire, complémentaire de l'augmentation de l'offre de consultations psychologiques. Ces actions comportent, d'une part, une dimension de sensibilisation (le SSU et la mission Egalité sont par exemple présents aux prérentrées de chaque formation de première année pour sensibiliser les étudiants et leur présenter les outils, locaux et nationaux, à leur disposition : cellule VSS, écoute et accompagnement par les professionnels du SSU, plateforme CNAE, etc.- ces présentations ayant été systématisées il y a 2 ans, la totalité des étudiants de licence auront connaissance de ces outils à la rentrée 2024/2025) et, d'autre part, de formation plus approfondie d'étudiants ou de personnels relais pouvant permettre une prise en charge précoce des troubles ou des violences (responsables d'association étudiante, délégués de promotion, étudiants ambassadeurs de la vie étudiante, étudiants tuteurs, étudiants référents en résidence Crous, secrétariat pédagogique, etc.). Ces formations approfondies sont complémentaires de webinaires annuels sur le sujet des VSS proposés à l'ensemble des étudiants et personnels de l'université de Tours (celui de novembre 2023 proposé en collaboration avec le groupe EGAE a été suivi par 80 personnes).

Le COMP prévoit deux grandes actions de prévention et formation en santé mentale à destination prioritaire, mais non exclusive, de ces étudiants relais : d'une part, le renforcement de l'offre de formation premiers soins en santé mentale d'une durée de 4 demi-journées mise en place depuis 2 ans dans l'université (61 étudiants formés en 2023) ; d'autre part la mise à disposition à 150 étudiants chaque année d'un nouvel outil immersif et participatif de type escape room qui sera créé en 2024 grâce au financement de la région Centre-Val-de-Loire. Le déploiement de cet outil sur le campus de Tours et de Blois, permettra de lutter contre les idées reçues autour des troubles psychiques, d'améliorer ainsi l'inclusion des personnes concernées par ces troubles, et de faciliter leur accès aux soins par un meilleur repérage de leur entourage.

L'action prévention et formation sur les VSS sera également plurielle. Elle prendra la forme d'intervention, à différents moments de l'année (semaine de la santé sexuelle, Orange week en lien avec la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, etc.) dans les différents sites de l'université sous forme de théâtre-forum, de ciné-débats, conférences et journées d'études. Par ailleurs, ce financement permettra de faire participer une centaine d'étudiants chaque année à l'outil innovant en réalité virtuelle sur le consentement coréalisé par le SSE de l'université de Tours et les étudiants relais-santé (en association avec les universités de Clermont-Ferrand et de Lyon 1).

- Action 3 : Dynamisation, valorisation et transparence de l'usage de la CVEC

La vitalité associative passe par une facilitation du recours à la CVEC (AAP CVEC et FSDIE) et par son suivi plus efficace. Des plateformes nouvelles de dépôt de projets et de suivi de la vie étudiante amélioreront l'information et l'appropriation des appels à projet et l'établissement procédera à une fiabilisation de son processus de suivi de la dépense CVEC en interne, dans le but d'améliorer la transparence démocratique et de publiciser les usages.

Les financements seront complétés grâce au nouvel appel de la Région CVL AVEC, grâce aux commissions régionales du CROUS et grâce aux soutiens ponctuels (ARS). *L'action renforce les dispositifs de soutiens aux initiatives étudiants existantes (suivi des associations, valorisation de l'engagement bénévole, dispositif de budget participatif, suivi budgétaire de la CVEC).*

Objectif 5 : modernisation du système d'information pour améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement.

L'université a pour ambition de profiter de ce COMP pour poursuivre le développement et la modernisation du système d'information. Dans ce cadre, et dans la poursuite du dialogue de performance, deux axes sont à privilégier :

- Le développement de nouveaux outils qui doivent améliorer la gestion et le pilotage de l'université ;
- La poursuite de la dématérialisation des processus de gestion.

1. Le premier axe présenté ci-dessous doit notamment permettre le déploiement de trois nouveaux logiciels qui auront des effets transformants pour l'université : un outil de pilotage prévisionnel de la masse salariale afin de fiabiliser l'information financière et d'optimiser l'usage des ressources ; un outil de suivi de la politique de recrutement afin de renforcer l'attractivité de l'université ; la poursuite du développement du système d'information décisionnel (SID) afin d'améliorer le pilotage de l'établissement :

1.a Concernant le pilotage de la masse salariale, l'université de Tours dispose déjà d'un tableau de bord détaillé de suivi de ses dépenses. Ce tableau de bord, élaboré par la DOPTÉ (direction de l'organisation, du pilotage et de la transition écologique), fait l'objet d'une présentation mensuelle et permet un suivi précis des dépenses en la matière. Un attaché principal a été recruté pour être en charge d'analyser les dépenses de masse salariale sous l'angle de la politique RH de l'établissement. Toutefois, un outil fiable de prévision pluriannuelle est nécessaire. Le benchmarking déjà réalisé a permis de tester plusieurs solutions.

1.b Le projet de mise en œuvre d'un ATS (Applicant Tracking System) consiste à acquérir et **déployer au sein de l'université un outil de gestion dématérialisée de l'ensemble des recrutements des personnels BIATSS** réalisés par les directions, les composantes et les unités de recherche. Ce produit permet notamment la prise en charge du processus amont du recrutement, à savoir l'expression du besoin de recrutement et sa validation, jusqu'à la publication des offres d'emplois et le recueil des candidatures. A ce titre, l'envergure du projet a été étendue et intègre désormais les antennes financières qui pourront consulter et compléter l'ensemble des demandes d'autorisation de recrutement relevant de leur périmètre. L'objectif est de déployer cette application à partir de septembre 2024.

1.c Dans le cadre du DSG 2021, l'université a obtenu des financements pour **bâtir un Système d'Information Décisionnel (SID)**. Au lancement du projet, l'ambition était de développer 3 briques : une brique financière, une brique RH et une brique formation. Accompagnée par l'université de Rennes 1, l'université est très satisfaite de l'avancement du projet. La « brique finances » est achevée. Elle est à la disposition des antennes financières et de la vice-présidente moyens et sera ouverte plus largement aux composantes pour alimenter le dialogue de gestion interne. La « brique ressources humaines » devrait être achevée pour l'été 2024. La brique « formation » est en cours de recettage et devrait être achevée d'ici septembre 2025 pour la partie effectifs et réussite. Toutefois, le travail sur le SID ne sera pas, pour autant, terminé, les briques actuelles seront complétées (notamment sur la partie formation pour consolider le pilotage de l'offre – voir objectif 1), mais aussi en intégrant d'autres thématiques, immobilier, énergie et recherche par exemple.

Pour assurer cette modernisation du système d'information, 2 ETPT seront consacrés au développement et à la pérennisation de ces logiciels (un ETPT sur l'outil de pilotage de la masse salariale et un ETPT sur la mise en œuvre du SID).

Comme exposé dans l'objectif 1, l'entrée en production à la rentrée 2023 du logiciel SAGHE sera un atout pour le pilotage de la nouvelle offre de formation mais aussi pour le pilotage des moyens humains au plus près des besoins des formations donc du pilotage RH et participera de la construction du schéma directeur des ressources humaines souhaité par l'HCERES.

Le déploiement du volet formation du SID et du logiciel SAGHE permettra un suivi des effectifs par élément pédagogique plus efficace et une prise de décision (mutualisations, fermetures le cas échéant) plus agile et transparente. La mise en qualité des données Apogée, en particulier pour paramétrer au mieux la nouvelle offre de formation, fondamentale pour le bon fonctionnement du connecteur ADE-SAGHE, en cours de déploiement, assurera aussi à terme un passage à Pégase facilité.

2. Le second axe vise à poursuivre le processus de dématérialisation des processus de gestion, déjà engagé dans le cadre du précédent dialogue de performance et auquel émerge également la dématérialisation des dossiers des vacataires, acquise avec le déploiement de SAGHE. En effet, dans le cadre du DSG 2021, l'université de Tours avait obtenu des financements pour lancer un processus de dématérialisation des actes de gestion. Ce travail lancé en 2021/2022 a d'ores et déjà porté ses fruits et s'est traduit par des avancées concrètes : mise en place d'une GED nouvelle génération – achèvement de la dématérialisation des inscriptions des étudiants – mise en place d'un parapheur électronique – dématérialisation des process RH, notamment les dossiers des vacataires via SAGHE. Le déploiement de SAGHE a été aussi l'occasion de recentrer la masse salariale et de la réorganiser de façon homogène afin de mieux la piloter. Le travail de dématérialisation sera poursuivi pour simplifier les processus administratifs (dématérialisation des diplômes – dématérialisation de l'émargement par exemple). Cependant, au-delà de la poursuite de ces actions, l'objectif en 2025/2026 reste de mettre en œuvre ESR Mission (logiciel Notilus) pour gérer les missions de manière plus efficace et renforcer, dans un contexte d'inflation, le suivi des missions de l'établissement. La non-modernisation du Système d'Information se traduit par une perte d'efficacité et un coût humain difficile à chiffrer mais réellement important. Ces deux orientations stratégiques vont grandement contribuer à l'effort de transformation de l'Université de Tours, constituant l'un des axes majeurs du contrat d'établissement et qui seront inscrites dans le futur Schéma Directeur du Numérique appelé de ses vœux par le HCERES.

Stratégie d'établissement

Thématique

Objectif 6 : Affirmer la signature de l'université, en cohérence avec ses partenaires académiques (Université d'Orléans, organismes nationaux de recherche, CHU de Tours et d'Orléans) et les projets structurants de l'établissement.

Avec le projet ExcellencES « Loire Val-Health », l'université de Tours (UT) s'est donné pour objectif de renforcer sa signature en créant, avec ses partenaires académiques régionaux, un institut régional de recherche et d'enseignement en santé humaine et animale. Le projet cible trois axes reconnus par les Investissements d'avenir, France 2030, l'Europe et la région : « Biomédicaments », « Infectiologie et One health », « Santé mentale ». La demande portée ici vise à renforcer les actions développées dans ce projet aux plans de l'enseignement, de la recherche et du dialogue avec les partenaires académiques. Il s'agit : (1) de porter à l'échelle européenne l'offre de Master et doctorat ; (2) de poursuivre la structuration des plateformes d'analyse biologique et de bioproduction et leur insertion dans des infrastructures nationales ; (3) de structurer les échanges avec les ONR.

1. Le travail avec de cabinets spécialisés viendra accélérer le dépôt de projets de Master Erasmus Mundus et Joint Doctoral Network autour des trois axes d'excellence (prolongeant ainsi les actions déjà menées en étroite collaboration avec les ONR, en particulier l'INRAE en infectiologie) et adapter le Master Management des Bioproductions aux besoins des entreprises pour cette priorité nationale en lien avec les forces de recherche et les infrastructures régionales et la demande de l'Etat de préparer à des métiers d'avenir ou en tension (cf point 1. ; Réalisation d'un CMA diagnostic pour ce master Management des Bioproductions).
2. La démarche qualité des infrastructures et de leur modèle économique sera renforcée (en synergie avec le projet ASDESR Ambition Centre Val de Loire) afin d'aller vers la création d'une UMS INSERM UT-CHU regroupant les infrastructures de biologie-santé. L'achat d'équipements de métabolomique est également prévu, en cohérence avec l'intégration dans l'infrastructure nationale Metabohub.

Dans la perspective de Loire Val-Health, renforcer les échanges avec les ONR est une priorité ; elle passe par le développement de formations et outils communs et d'un dialogue de gestion renforcé. Pour appuyer le fonctionnement de l'UMS sus-citée, et au moment de la création d'une 6^{ème} UMR Inserm-UT ISCHEMIA, un appui RH sera apporté pour faciliter la création d'une cellule commune de gestion administrative et financière des UMR Inserm et fluidifier les démarches.

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (incrimer la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Pilotage de l'offre de formation	
Rendre plus attractives les filières préparant à des métiers d'avenir ou en tension	France 2030 ExcellencES 4 Loire Val-Health PUI Loire Valley Innov' NEOLAiA
Poursuivre le développement de l'offre de formation continue	ASDESR Ambition Centre Val de Loire
Recherche et innovation	
Renforcer le développement du PUI	PUI Loire Valley Innov
Accroître les liens entre recherche et société en développant des projets de recherche collaboratifs chercheurs/citoyens	France 2030 ExcellencES 4 Loire Val-Health
Renforcement CMER	ASDESR Ambition Centre Val de Loire
Transition écologique et développement soutenable – TEDS	
Former aux enjeux de transition écologique et développement soutenable les personnels administratifs, enseignement et recherche	
Réduire le premier poste d'émission carbone lié aux déplacements via un Plan Universitaire de Mobilité	Dialogue de performance 2023 PLUM Programme Alvéole
Bien-être et réussite des étudiants	
Création et aménagement de tiers-lieux de vie étudiante écoresponsables, y compris pour les étudiants internationaux et les doctorants	Dialogue de performance 2023
Pilotage	
Amélioration de la gestion et du pilotage de l'université	Dialogue de performance 2023, DSG 2022
Poursuite de la dématérialisation des documents	Dialogue de performance 2023, DSG 2022
Stratégie propre à l'établissement	
Accélérer le dépôt de projets de Master Erasmus Mundus et Joint Doctoral Network	Excellences Loire Val Health, ASDESR Ambition CVL,
Renforcement de la démarche qualité des infrastructures et de leur modèle économique	PUI Loire Valley Innov
Simplifier les relations avec les ONR	

Annexe financière détaillée

Financement	2024	2025	2026	TOTAL	% sur montant du COMP
Objectif 1	354	264	240	858	20,0%
Objectif 2	171	175	115	461	10,8%
Objectif 3	432,5	301	162,5	896	20,9%
Objectif 4	240	368	180	788	18,4%
Objectif 5	304	276	126	706	16,5%
Objectif 6	295	190	90	575	13,4%
TOTAL	1796,5	1574	913,5	4284	100%
% sur montant notifié	41,94%	36,74%	21,32%	100,00%	

Montant notifié du COMP
4284